

BGer 8C 360/2016 vom 12. Dezember 2016

Bundesgericht, 2016-12-12, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_8C_360_2016

FR: TF 8C 360/2016 du 12 décembre 2016

IT: TF 8C 360/2016 del 12 dicembre 2016

Regeste

Aide sociale | Santé & sécurité sociale

Erwägungen

E. 1

La cause est radiée du rôle par suite de retrait du recours.

E. 2

Il n'est pas perçu de frais judiciaires.

E. 3

La présente ordonnance est communiquée aux parties, à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal du canton de Vaud et au Service de prévoyance et d'aide sociales. Lucerne, le 12 décembre 2016 Au nom de la Ire Cour de droit social du Tribunal fédéral suisse Le Juge unique : Frésard La Greffière : Castella

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.